



SAISON : 2023

EPREUVE : Dijon  
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,  
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

	Essais Qualificatifs		1 <sup>ère</sup> Course	X	2 <sup>ème</sup> Course
--	----------------------	--	-------------------------	---	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Carrossage Ar

Légendes :	1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
	2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ.FFSA GT

N° des véhicules concernés :

17	55	64	92						
----	----	----	----	--	--	--	--	--	--

**OBSERVATIONS**

La voiture N° 55 a été contrôlée avec un poids **NON CONFORME** à la Balance de Performance pour le meeting de Dijon du 17/06/2023 (1080 Kg + 75Kg + 30 Kg) et Handicap poids pilote (tableau du 13/06/2023) + 11 Kg, soit 1196Kg minimum.

Fait à : Dijon

Le : 18/06/2023

**Le Commissaire Technique**  
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>18/6/23</u>	Date de réception	<u>18/6/23</u>
Heure	<u>15h15</u>	Heure	<u>19h20</u>
Signature		Signature	